

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 33
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
Mme Alexandra MONTAGNE  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent

## DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION MOBILITES

La Commission Mobilités compte 10 membres titulaires et autant de suppléants. Un désistement a été communiqué. Il convient de désigner de nouveaux représentants.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil communautaire du 16 juin 2020 relative à la création et à la composition de la Commission Mobilités ;

**CONSIDERANT** les départs enregistrés à ce jour et la nécessité de les remplacer ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **FIXE** la liste des représentants de Grand Lieu Communauté au sein de la Commission Mobilités comme suit :

Titre	Nom	Prénom	Commune
<u><b>Titulaires</b></u>			
Monsieur	PLANET	Loïc	LE BIGNON
Madame	GRANDJOUAN	Valérie	LA CHEVROLIERE
Madame	BOUCHEZ	Brigitte	GENESTON
Monsieur	GRONDIN	Julien	LA LIMOUZINIERE
Madame	MAUDET	Béatrice	MONTBERT
Monsieur	KAMLI	Youssef	PONT ST MARTIN
Monsieur	MAINDRON	Bertrand	SAINT COLOMBAN
Monsieur	GUILLET	Bernard	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Monsieur	MICHAUD	Sébastien	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
Monsieur	DUMONT-WATTRE	Emmanuel	GENESTON ( <i>Minorité</i> )
<u><b>Suppléants</b></u>			
Monsieur	JACQUEMART	Christophe	LE BIGNON
Monsieur	AUBERT	Christophe	LA CHEVROLIERE
Madame	BODEREAU	Régine	GENESTON
Madame	COUTAUD	Delphine	LA LIMOUZINIERE
Monsieur	BISAZZA	Romain	MONTBERT
Monsieur	LANDAIS	Steve	PONT ST MARTIN
Madame	BOURSIN	Nadège	SAINT COLOMBAN
			SAINT LUMINE DE COUTAIS
Madame	PADIOU	Anne-Claude	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
Monsieur	BARREAU	Bruno	SAINT LUMINE DE COUTAIS ( <i>Minorité</i> )

Acte n° : DE017-C250225

Publié sur le site internet le : 04 / 03 / 25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025,  
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 27/02/2025  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 33
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
Mme Alexandra MONTAGNE  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent



## DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION URBANISME ET HABITAT

La Commission Urbanisme et Habitat compte 10 membres titulaires et 10 membres suppléants. Un désistement a été communiqué. Il convient de désigner de nouveaux représentants.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil communautaire du 16 juin 2020 relative à la création et à la composition de la Commission Urbanisme et Habitat ;

**CONSIDERANT** les départs enregistrés à ce jour et la nécessité de les remplacer ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **FIXE** la liste des représentants de Grand Lieu Communauté au sein de la Commission Urbanisme et Habitat comme suit :

Titre	Nom	Prénom	Commune
<u><b>Titulaires</b></u>			
Madame	BICHAREL	Magali	LE BIGNON
Monsieur	OLIVIER	Dominique	LA CHEVROLIERE
Monsieur	GAUTRET	Matthieu	GENESTON
Monsieur	BRUNEAU	Marc	LA LIMOUZINIERE
Monsieur	BENOIT	Frédéric	MONTBERT
Monsieur	LEGLAND	Christophe	PONT SAINT MARTIN
Monsieur	PAPIN	Louis	SAINT COLOMBAN
Monsieur	DOUAUD	Philippe	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Monsieur	GUILLET	Emmanuel	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
Monsieur	TABOURET	Stéphane	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Minorité)
<u><b>Suppléants</b></u>			
Madame	TAUNAY	Marie-Béatrice	LE BIGNON
Monsieur	GUILBAUD	Joël	LA CHEVROLIERE
Madame	PAVIZA	Karine	GENESTON
Madame	RECOUILLE	Myriam	LA LIMOUZINIERE
Monsieur	BOURE	Yohann	MONTBERT
Monsieur	GAUTREAU	Guillaume	PONT SAINT MARTIN
Monsieur	PARPAILLON	Stéphane	SAINT COLOMBAN
Monsieur	GUILLET	Bernard	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Monsieur	GUIBERT	Didier	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
Madame	BLANCHET	Patricia	GENESTON (Minorité)

Acte n° : DE018-C250225

Publié sur le site internet le : 04, 03, 25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025,  
Le Président,

**Johann BOBLIN**

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 27/02/2025  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 33
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
Mme Alexandra MONTAGNE  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent

## DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'EXPLOITATION DES DECHETS

Le Conseil d'exploitation Gestion des déchets compte 10 membres titulaires et autant de suppléants. Des désistements ont été communiqués. Il convient de désigner de nouveaux représentants.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil communautaire du 16 juin 2020 relative à la création et à la composition du Conseil d'exploitation des Déchets ;

**CONSIDERANT** les départs enregistrés à ce jour et la nécessité de les remplacer ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **FIXE** la liste des représentants de Grand Lieu Communauté au sein du Conseil d'exploitation Gestion des déchets comme suit :

Titre	Nom	Prénom	Commune
<u><b>Titulaires</b></u>			
Monsieur	PLANET	Loïc	LE BIGNON
Madame	MALLEMONT	Marilyne	LA CHEVROLIERE
Madame	BOUCHEZ	Brigitte	GENESTON
Monsieur	GRONDIN	Julien	LA LIMOUZINIERE
Madame	DE BOURMONT	Marie-Agnès	MONTBERT
Madame	GRATON	Bernadette	PONT SAINT MARTIN
Monsieur	GODIN	Dominique	SAINT COLOMBAN
Monsieur	COUDRIAU	Bernard	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Monsieur	MICHAUD	Sébastien	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
Monsieur	DOUAUD	Xavier	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Minorité)
<u><b>Suppléants</b></u>			
Madame	CAILLEAUD	Alexandra	LE BIGNON
Madame	CLOUET	Sophie	LA CHEVROLIERE
Madame	CORNIET	Marie-Thérèse	GENESTON
Madame	HAZE	Estelle	LA LIMOUZINIERE
Monsieur	DUQUESNE	Laurent	MONTBERT
			PONT SAINT MARTIN
Monsieur	GOURAUD	Jean-René	SAINT COLOMBAN
Monsieur	MERIADEC	Hugues	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Monsieur	GUILLET	Emmanuel	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
Monsieur	MARNIER	Jean-Yves	Le BIGNON (Minorité)

Acte n° : DE019-C250225

Publié sur le site internet le : 04, 03, 25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025,  
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 27/02/2025  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 33
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
Mme Alexandra MONTAGNE  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent



## DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT GRAND LIEU ESTUAIRE

Le Syndicat Grand Lieu Estuaire compte 11 membres titulaires et 11 membres suppléants. Il convient de désigner de nouveaux représentants.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil communautaire du 16 mai 2023 relative à la création et à la composition du Syndicat Grand Lieu Estuaire ;

**CONSIDERANT** les départs enregistrés à ce jour et la nécessité de les remplacer ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **FIXE** la liste des représentants de Grand Lieu Communauté au sein du Syndicat Grand Lieu Estuaire comme suit :

Titre	Nom	Prénom	Commune
<u><b>Titulaires</b></u>			
Monsieur	PLANET	Loïc	LE BIGNON
Madame	CLOUET	Sophie	LA CHEVROLIERE
Monsieur	BOBLIN	Johann	LA CHEVROLIERE
Monsieur	DE FILIPPIS	Christian	GENESTON
Madame	MARIA	Christelle	LA LIMOUZINIERE
Monsieur	TEMPLIER	Jérémie	MONTBERT
Monsieur	FETIVEAU	Yannick	PONT SAINT MARTIN
Monsieur	VOGELSPERGER	Patrick	SAINT COLOMBAN
Monsieur	HUCHET	Edouard	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Monsieur	BEAUGE	Stéphan	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
Monsieur	LANCREROT	Joseph	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
<u><b>Suppléants</b></u>			
Madame	SEILLERY	Laëtitia	LE BIGNON
Monsieur	YVON	Vincent	LA CHEVROLIERE
Madame	BOUCHEZ	Brigitte	GENESTON
Monsieur	LAUNAY	Frédéric	LA LIMOUZINIERE
Monsieur	HEGRON	Gildas	MONTBERT
Monsieur	GAUTREAU	Guillaume	PONT SAINT MARTIN
Monsieur	GENDRONNEAU	Bernard	PONT SAINT MARTIN
Madame	THIERIET	Olivier	SAINT COLOMBAN
Monsieur	GUERIN	Frédéric	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Monsieur	MICHAUD	Sébastien	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
Monsieur	GUILLET	Emmanuel	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU

Acte n° : DE020-C250225

Publié sur le site internet le : 04, 03, 25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025,  
Le Président,  
Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 27/02/2025  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 33
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
Mme Alexandra MONTAGNE  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent

## DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU PETR DU PAYS DE RETZ

Le Comité syndical du PETR du Pays de Retz compte 13 membres titulaires et 4 membres suppléants. Il convient de désigner de nouveaux représentants.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil communautaire du 16 juin 2020 relative à la création et à la composition du Comité syndical du PETR du Pays de Retz ;

**CONSIDERANT** les départs enregistrés à ce jour et la nécessité de les remplacer ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **FIXE** la liste des représentants de Grand Lieu Communauté au sein du Comité syndical du PETR du Pays de Retz comme suit :

Titre	Nom	Prénom	Commune
<u><b>Titulaires</b></u>			
Madame	BICHAREL	Magali	LE BIGNON
Monsieur	MARNIER	Jean-Yves	LE BIGNON
Monsieur	BOBLIN	Johann	LA CHEVROLIERE
Monsieur	AURAY	Michel	LA CHEVROLIERE
Madame	PAVIZA	Karine	GENESTON
Monsieur	LAUNAY	Frédéric	LA LIMOUZINIERE
Monsieur	MIRALLIE	Jean-Jacques	MONTBERT
Monsieur	FETIVEAU	Yannick	PONT SAINT MARTIN
Monsieur	LEGLAND	Christophe	PONT SAINT MARTIN
Monsieur	BERTIN	Patrick	ST COLOMBAN
Monsieur	COUDRIAU	Bernard	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Monsieur	BEAUGE	Stéphan	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
Monsieur	GUILLET	Emmanuel	SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
<u><b>Suppléants</b></u>			
Monsieur	PLANET	Loïc	LE BIGNON
Madame	LELIEVRE	Sandrine	GENESTON
Monsieur	BENOIT	Frédéric	MONTBERT
Monsieur	PAPIN	Louis	SAINT COLOMBAN

- **FIXE** la liste des représentants de Grand Lieu Communauté au sein de la Commission n°4 « Transition écologique » comme suit :

Titre	Nom	Prénom	Commune
<u><b>Titulaires</b></u>			
Monsieur	MARNIER	Jean-Yves	LE BIGNON
Monsieur	MUSSET	Yves	SAINT LUMINE DE COUTAIS
Monsieur	CHIRON	Christian	PONT SAINT MARTIN
<u><b>Suppléants</b></u>			
Monsieur	GRONDIN	Julien	LA LIMOUZINIERE

Acte n° : DE021-C250225

Publié sur le site internet le : 04 / 03 / 25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025,  
Le Président,

**Johann BOBLIN**

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 27/02/2025  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 33
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
Mme Alexandra MONTAGNE  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
Mme Marie-France GOURAUD  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphane BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent



## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable également aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L5211-36 du CGCT), dispose que le Président présente dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la dette. Ce rapport donne lieu à débat au Conseil.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) est venu modifier les articles du Code Général des Collectivités Locales relatifs au débat d'orientation budgétaire (DOB). Il est ainsi précisé que l'assemblée délibérante doit désormais prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB par une délibération qui doit faire l'objet d'un vote.

D'autre part, l'article 13 de la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 a introduit de nouvelles règles concernant le débat d'orientation budgétaire : « *chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant :*

*1° l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;*

*2° l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.*

*Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes. »*

Les Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 10 000 habitants et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants doivent également produire des informations relatives :

- A la structure des effectifs
- Aux dépenses de personnel
- A la durée du travail
- A l'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice budgétaire concerné.

Aussi, les membres du Conseil communautaire ont débattu des orientations générales du budget principal et des budgets annexes « déchets ménagers et assimilés », « SPANC », « assainissement collectif », « Office de Tourisme Communautaire », « parcs d'activités » et « Equipements aquatiques » de Grand Lieu Communauté. Ce débat s'est tenu à partir du rapport ci-annexé.

**VU** les articles L 2312-1, D 2312-3 et D 5211-18-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le rapport d'orientation budgétaire 2025 annexé à la présente délibération ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2025 et de l'existence du rapport ci-joint, sur la base duquel s'est tenu le débat d'orientation budgétaire.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Acte n° : DE022-C250225

Publié sur le site internet le : 04 / 03 / 25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025  
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 27/02/2025  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025 -**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 31
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD  
Mme Alexandra MONTAGNE, absente, a donnée pouvoir à M. Loïc PLANET  
Mme Marie-France GOURAUD, absente, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent



**VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT CONCERNANT LA REALISATION D'UN ITINERAIRE EN MODE DOUX ENTRE LES COMMUNES DE MONTBERT ET DE GENESTON**

Pour atteindre un objectif de 4% de part modale vélo, Grand Lieu Communauté a décidé d'aménager des **liaisons cyclables d'intérêt communautaire**. Celles-ci serviront en particulier les **déplacements utilitaires (du quotidien)**, en reliant les bourgs et les nombreux parcs d'activités des 9 communes du territoire. Ces liaisons offriront aux habitants et actifs des itinéraires vélo bien identifiés, continus, pratiques et praticables.

L'itinéraire 93a est destiné à relier les communes de Montbert et de Geneston.

Le coût prévisionnel de ces travaux de réhabilitation est estimé à **681 442.80 € HT**.

Le financement de ce projet est envisagé avec l'aide de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de 2025. Aussi, afin de contribuer au financement de ce projet, il est demandé au conseil communautaire de valider le plan de financement prévu pour cette opération.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022 donnant délégation au Président pour solliciter les aides financières pour les projets envisagés par la Communauté de Communes auprès de l'Etat et des collectivités publiques ou organismes privés,

**VU** la circulaire préfectorale du 21 novembre 2024 portant sur l'appel à projets pour l'attribution des dotations de soutien à l'investissement des collectivités dont la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) – année 2025 ;

**CONSIDERANT** l'ensemble du dossier ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le plan de financement de cette opération qui s'articule comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>DEPENSES</b>		
Maîtrise d'œuvre	36 000.00 €	
Travaux	627360.80 €	
Frais annexes	18 082.00 €	
<b>RECETTES</b>		
DETR 2025		175 000.00 €
Département Loire-Atlantique		170 350.00 €
Autofinancement		336 092.80 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>681 442.80 €</b>	<b>681 442.80 €</b>

- **AUTORISE** le Président ou en cas d'absence le Vice-Président de solliciter toutes les demandes de subventions afférentes à l'opération de réalisation d'un itinéraire en mode doux entre les communes de Montbert et de Geneston

Acte n° : DE026-C250225

Publié sur le site internet le : 04 / 03 / 25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025,  
Le Président,

**Johann BOBLIN**  
Représenté par : Johann  
 Boblin  
 Date de signature : 27/02/2025  
 Qualité : Président de Grand Lieu  
 Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 31
	votants : 35

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD  
Mme Alexandra MONTAGNE, absente, a donnée pouvoir à M. Loïc PLANET  
Mme Marie-France GOURAUD, absente, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent

**ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS PAR GRAND LIEU COMMUNAUTE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GENESTON**

Conformément à l'article 5214-16 V du Code Général des Collectivités Locales, la Communauté de Communes peut verser des fonds de concours à ses communes membres afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil communautaire et des Conseils municipaux concernés.

La commune de Geneston sollicite le Fonds de concours de Grand Lieu Communauté pour les **travaux de reconstruction du restaurant scolaire**

Le plan de financement du projet est le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT		
Coût des Travaux	3 169 508, 90 €	Fonds de concours – Grand Lieu Communauté	54 964,00 €	1,73%
		Fonds de concours « solidarité territoriale – Grand Lieu Communauté	250 000 €	7,89%
		Europe (LEADER)	75 000,00 €	2,37%
		Autre CAF	150 000,00 €	4,73%
		Département	472 477,00€	14,91%
		DETR	350 000 €	11,04%
		DSIL	200 000 €	6,31%
		Autofinancement	1 617 067, 90 €	51,02%
		<b>Total</b>	<b>3 169 5081, 90 €</b>	<b>Total</b>

*Mme. Karine PAVIZZA, Mme Marie-Thérèse CORGNIET, M. Michel ALUSSON, M. Anthony MARTEIL, représentants de la commune de Geneston, ne prennent pas part au vote.*

**VU** la délibération DE030-C160221 du Conseil communautaire du 16 février 2021 relative à la charte de mise en œuvre des fonds de concours ;

**VU** la délibération DE091-C260324 du Conseil communautaire du 26 mars 2024 fixant le montant disponible pour chaque commune pour 2024 ;

**VU** la délibération DE197-C240924 du Conseil communautaire du 24 septembre 2024, soit l'avenant 1 de modification de la charte fixant les modalités de mise en œuvre des fonds de concours versés par la communauté de communes au profit des communes ;

**CONSIDERANT** le projet de reconstruction du restaurant scolaire ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

**DE VERSER** un fonds de concours de **54 964 €** au profit de la Commune de Geneston pour son projet de **reconstruction du restaurant scolaire** ;

- **DE PRECISER** que conformément à l'avenant de la charte de mise en œuvre des fonds de concours approuvé par le Conseil communautaire le 24 septembre 2024, une avance et un

acompte pourront être versé sur demande préalable de la commune auprès de la communauté de communes ;

- **D'AUTORISER** M. le Président et les Vice-présidents à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Acte n° : DE024-C250225

Publié sur le site internet le : **04 03 25**

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025,

Le Président,

Johann BOBLIN,

**DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE**  
**- SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2025 -**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 31
	votants : 35

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD  
Mme Alexandra MONTAGNE, absente, a donnée pouvoir à M. Loïc PLANET  
Mme Marie-France GOURAUD, absente, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent

**ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS PAR GRAND LIEU COMMUNAUTE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GENESTON DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOLIDARITE TERRITORIALE**

Conformément à l'article 5214-16 V du Code Général des Collectivités Locales, la Communauté de communes peut verser des fonds de concours à ses communes membres afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil communautaire et des Conseils municipaux concernés.

Par délibération du 6 juillet 2021, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place d'un dispositif de soutien de solidarité territoriale pour la réalisation de projets d'intérêts communautaires, de maîtrise d'ouvrage communautaire ou communale.

La commune de Geneston sollicite Grand Lieu Communauté pour l'attribution d'un fonds de concours de solidarité territoriale d'un montant de **250 000 €** pour les **travaux de reconstruction du restaurant scolaire**

Le plan de financement du projet est le suivant :

Dépenses HT		Recettes HT		
Coût des Travaux	3 169 508, 90 €	Fonds de concours – Grand Lieu Communauté	54 964,00 €	1,73%
		Fonds de concours « solidarité territoriale – Grand Lieu Communauté	250 000 €	7,89%
		Europe (LEADER)	75 000,00 €	2,37%
		Autre CAF	150 000,00 €	4,73%
		Département	472 477,00€	14,91%
		DETR	350 000 €	11,04%
		DSIL	200 000 €	6,31%
		Autofinancement	1 617 067, 90 €	51,02%
		<b>Total</b>	<b>3 169 5081, 90 €</b>	<b>Total</b>

*Mme. Karine PAVIZZA, Mme Marie-Thérèse CORGNIET, M. Michel ALUSSON, M. Anthony MARTEIL, représentants de la commune de Geneston, ne prennent pas part au vote.*

**VU** la délibération DE176-C060721 du Conseil communautaire du 6 juillet 2021 relative au dispositif de solidarité territoriale

**VU** la délibération DE197-C240924 du Conseil communautaire du 24 septembre 2024, soit l'avenant 1 de modification de la charte fixant les modalités de mise en œuvre des fonds de concours versés par la communauté de communes au profit des communes ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

**DE VERSER** un fonds de Solidarité Territoriale de **250 000 €** au profit de la Commune de Geneston pour **ses travaux de reconstruction du restaurant scolaire;**

- **DE PRECISER** que conformément à l'avenant de la charte de mise en œuvre des fonds de concours approuvé par le Conseil communautaire le 24 septembre 2024, une avance et un

acompte pourront être versé sur demande préalable de la commune auprès de la communauté de communes ;

- **D'AUTORISER** M. le Président et les Vice-présidents à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Acte n° : DE025-C250225

Publié sur le site internet le : 04/03/25

Fait à La Chevrolière, le 26 juillet 2025,

Le Président,

**Johann BOBLIN,**

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 28/02/2025  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025 -**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 31
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD  
Mme Alexandra MONTAGNE, absente, a donnée pouvoir à M. Loïc PLANET  
Mme Marie-France GOURAUD, absente, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent



## VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT CONCERNANT LA REALISATION D'UN ITINERAIRE EN MODE DOUX ENTRE LES COMMUNES DE MONTBERT ET DE GENESTON

Pour atteindre un objectif de 4% de part modale vélo, Grand Lieu Communauté a décidé d'aménager des **liaisons cyclables d'intérêt communautaire**. Celles-ci serviront en particulier les **déplacements utilitaires (du quotidien)**, en reliant les bourgs et les nombreux parcs d'activités des 9 communes du territoire. Ces liaisons offriront aux habitants et actifs des itinéraires vélo bien identifiés, continus, pratiques et praticables.

L'itinéraire 93a est destiné à relier les communes de Montbert et de Geneston.

Le coût prévisionnel de ces travaux de réhabilitation est estimé à **681 442.80 € HT**.

Le financement de ce projet est envisagé avec l'aide de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de 2025. Aussi, afin de contribuer au financement de ce projet, il est demandé au conseil communautaire de valider le plan de financement prévu pour cette opération.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022 donnant délégation au Président pour solliciter les aides financières pour les projets envisagés par la Communauté de Communes auprès de l'Etat et des collectivités publiques ou organismes privés,

**VU** la circulaire préfectorale du 21 novembre 2024 portant sur l'appel à projets pour l'attribution des dotations de soutien à l'investissement des collectivités dont la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) – année 2025 ;

**CONSIDERANT** l'ensemble du dossier ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le plan de financement de cette opération qui s'articule comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>DEPENSES</b>		
Maîtrise d'œuvre	36 000.00 €	
Travaux	627360.80 €	
Frais annexes	18 082.00 €	
<b>RECETTES</b>		
DETR 2025		175 000.00 €
Département Loire-Atlantique		170 350.00 €
Autofinancement		336 092.80 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>681 442.80 €</b>	<b>681 442.80 €</b>

- **AUTORISE** le Président ou en cas d'absence le Vice-Président de solliciter toutes les demandes de subventions afférentes à l'opération de réalisation d'un itinéraire en mode doux entre les communes de Montbert et de Geneston

Acte n° : DE026-C250225

Publié sur le site internet le : 04/03/25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025,  
Le Président,

**Johann BOBLIN**  
Représenté par : Johann Boblin  
 Date de signature : 27/02/2025  
 Qualité : Président de Grand Lieu Communauté

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025 -**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 31
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD  
Mme Alexandra MONTAGNE, absente, a donnée pouvoir à M. Loïc PLANET  
Mme Marie-France GOURAUD, absente, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent

**VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT CONCERNANT LA REHABILITATION DES RESEAUX D'EAUX USEES SUR LES COMMUNES DE LA CHEVROLIERE ET DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU**

Les schémas directeurs des eaux usées des communes du territoire ont été réalisés entre 2019 et fin 2021. De nombreux travaux de réseaux doivent être réalisés sur plusieurs communes dont celles de La Chevrolière – rue des Tulpiers et de Saint Philbert de Grand Lieu – rue Félix Platel, afin de limiter les eaux claires parasites dans les réseaux et d'améliorer à terme la qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel.

Le coût prévisionnel de ces travaux de réhabilitation est estimé à **896 745.50 € HT**.

Le financement de ce projet est envisagé avec l'aide de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de 2025. Aussi, afin de contribuer au financement de ce projet, il est demandé au conseil communautaire de valider le plan de financement prévu pour cette opération.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022 donnant délégation au Président pour solliciter les aides financières pour les projets envisagés par la Communauté de Communes auprès de l'Etat et des collectivités publiques ou organismes privés,

**VU** la circulaire préfectorale du 21 novembre 2024 portant sur l'appel à projets pour l'attribution des dotations de soutien à l'investissement des collectivités dont la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) – année 2025 ;

**CONSIDERANT** l'ensemble du dossier ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le plan de financement de cette opération qui s'articule comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>DEPENSES</b>		
Maîtrise d'œuvre et frais	31 813.40 €	
Travaux rue des Tulpiers	328 176.00 €	
Travaux rue Félix Platel	502 552.50 €	
Frais annexes	34 203.60 €	
<b>RECETTES</b>		
DETR 2025		122 500.00 €
AELB		224 186.38 €
Autofinancement		550 059.12 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>896 745.50 €</b>	<b>896 745.50 €</b>

- **AUTORISE** le Président ou en cas d'absence le Vice-Président de solliciter toutes les demandes de subventions afférentes à l'opération de réalisation d'un itinéraire en mode doux entre les communes de Montbert et de Geneston

Acte n° : DE027-C250225

Publié sur le site internet le : 04 03 25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025,

Le Président, signé électroniquement par : Johann BOBLIN

Date de signature : 27/02/2025  
 Qualité : Président de Grand Lieu  
 Communauté

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025 -**

**L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.**

*Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.*

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 31
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD  
Mme Alexandra MONTAGNE, absente, a donnée pouvoir à M. Loïc PLANET  
Mme Marie-France GOURAUD, absente, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent



## VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT CONCERNANT L'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE LA MOUCHETIERE SUR LA COMMUNE DE SAINT COLOMBAN

Les eaux usées du bourg de la commune de Saint-Colomban sont traitées par la station d'épuration de La Mouchetière, sur la rive gauche de la rivière La Boulogne.

Le Schéma Directeur d'Assainissement (Artelia – 2015 à 2016) et l'ATA 44 (Assistance Technique à l'Assainissement) ont mis en évidence que cette station d'épuration arrivait respectivement à saturation au niveau organique et hydraulique.

L'étude de faisabilité sur le devenir de cette station d'épuration (SCE – 2020) a confirmé que cet outil épuratoire ne pourra pas supporter les besoins supplémentaires en matière d'assainissement liés au développement de l'urbanisation et de l'activité économique.

Cette étude a notamment conclu à la nécessité d'étendre la station d'épuration de 1 900 EH à 2 600 EH.

Le coût prévisionnel de ces travaux d'extension est estimé à **1 041 440.00 € HT**.

Le financement de ce projet est envisagé avec l'aide de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) de 2025. Aussi, afin de contribuer au financement de ce projet, il est demandé au conseil communautaire de valider le plan de financement prévu pour cette opération.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022 donnant délégation au Président pour solliciter les aides financières pour les projets envisagés par la Communauté de Communes auprès de l'Etat et des collectivités publiques ou organismes privés,

**VU** la circulaire préfectorale du 21 novembre 2024 portant sur l'appel à projets pour l'attribution des dotations de soutien à l'investissement des collectivités dont la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) – année 2025 ;

**CONSIDERANT** l'ensemble du dossier ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le plan de financement de cette opération qui s'articule comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>DEPENSES</b>		
Maîtrise d'œuvre et frais	62 700.00 €	
Travaux d'extension	933 000.00 €	
Frais annexes	45 740.00 €	
<b>RECETTES</b>		
DSIL 2025		260 360.00 €
AELB		260 360.00 €
Autofinancement		520 720.00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 041 440.00 €</b>	<b>1 041 440.00 €</b>

- **AUTORISE** le Président ou en cas d'absence le Vice-Président de solliciter toutes les demandes de subventions afférentes à l'opération d'extension de la station d'épuration de la Mouchetière sur la commune de Saint Colomban

Acte n° : DE028-C250225

Publié sur le site internet le : 04 / 03 / 25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025,  
Le Président,  
Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 27/02/2025  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 31
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN

M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY

Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN

M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD

M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD

Mme Alexandra MONTAGNE, absente, a donnée pouvoir à M. Loïc PLANET

Mme Marie-France GOURAUD, absente, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente

M. Christian CHIRON, absent

M. Erwan PICCONE, absent

M. Xavier DOUAUD, absent

Signé électroniquement par : Johann BOBLIN  
Date de signature : 27/02/2025  
Président de la Communauté de Grand Lieu

## APPROBATION DE LA CONVENTION DE MANDAT RELATIVE A LA MISE EN TOURISME AUTOUR DU LAC DE GRAND LIEU

Le Département de Loire-Atlantique a lancé en novembre 2015 avec les acteurs locaux, le projet de mise en tourisme autour du lac de Grand-Lieu, valorisant le patrimoine naturel et culturel.

Regroupant dix communes et quatre intercommunalités, sur le territoire de quatre cantons, la mise en tourisme autour du lac de Grand-Lieu permet de fédérer les acteurs autour d'un projet commun de développement touristique. La valorisation du patrimoine naturel et culturel, le développement d'un tourisme éco-responsable, la mise en réseau, le partage d'une identité, le développement d'une communication commune, sont autant d'enjeux identifiés par l'ensemble des acteurs.

Après deux périodes de convention menée par les 4 intercommunalités du groupement qui ont agi au nom des communes dans le cadre de leur compétence en matière de tourisme (2018 à 2021 puis de 2022 à 2024), le présent document définit les modalités de mise en œuvre du groupement de commandes pour la passation des marchés prévus pour une nouvelle période de convention, qui s'étalera de 2025 à 2027.

Cette convention a pour objet la **mise en tourisme du territoire** couvert par les 10 communes situées autour du lac de Grand-Lieu. Le projet centré sur les cours d'eau en lien avec le lac (Ognon, Boulogne, Tenu, Acheneau) fait l'objet d'une autre convention de groupement de commandes.

Un avenant pourra préciser le budget annuel consacré au projet.

### Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention de mandat relative à la mise en tourisme autour du Lac de Grand-Lieu joint à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et tout document se rapportant à cette affaire.

Acte n° : DE029-C250225

Publié sur le site internet le : 04/03/25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025  
Le Président,

Johann BOBLIN

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 31
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN

M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY

Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN

M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD

M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD

Mme Alexandra MONTAGNE, absente, a donnée pouvoir à M. Loïc PLANET

Mme Marie-France GOURAUD, absente, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente

M. Christian CHIRON, absent

M. Erwan PICCONE, absent

M. Xavier DOUAUD, absent

Signé électroniquement par : Johann BOBLIN  
Date de signature : 27/02/2025  
Président du Conseil de Grand Lieu  
Communauté



## APPROBATION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT RELATIVE A LA MISE EN TOURISME AUTOUR DU LAC DE GRAND LIEU

Dans le cadre de la mise en tourisme « autour du lac de Grand Lieu », un projet de convention de groupement de commandes a été élaboré afin de définir les modalités de mise en œuvre des marchés prévus pour ce projet commun.

Ce projet de convention de groupement de commandes définit les modalités de fonctionnement du groupement entre les quatre intercommunalités signataires et confie à la Communauté de communes de Grand Lieu le rôle de coordonnateur administratif du groupement.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le projet de convention de groupement de commandes et d'autoriser le Président et les Vice-présidents à signer la convention à intervenir ou tout document s'y rapportant.

### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention de groupement relative à la mise en tourisme autour du Lac de Grand-Lieu joint à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Acte n° : DE030-C250225

Publié sur le site internet le : 04/03/25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025  
Le Président,

Johann BOBLIN

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 31
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN  
M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY  
Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN  
M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD  
M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD  
Mme Alexandra MONTAGNE, absente, a donnée pouvoir à M. Loïc PLANET  
Mme Marie-France GOURAUD, absente, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente  
M. Christian CHIRON, absent  
M. Erwan PICCONE, absent  
M. Xavier DOUAUD, absent



**AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA RÉALISATION D'UN AMÉNAGEMENT CYCLABLE (ITINÉRAIRE 93A) SUR LES COMMUNES DE MONTBERT ET GENESTON**

Grand Lieu Communauté a confié au groupement d'entreprises SODEREF ATLANTIQUE (mandataire) / LA VILLE EST BELLE (cotraitant) le 18 décembre 2023, la réalisation d'une mission de Maîtrise d'Œuvre complète (missions AVP à AOR), ainsi qu'une mission complémentaire (Etude dimensionnement d'ouvrages) selon l'article 3 de l'Acte d'Engagement, dans le cadre de la réalisation d'un aménagement cyclable (itinéraire 93a) sur les communes de Montbert et Geneston, pour un budget programme de travaux de **520 000,00 € HT**.

Marché initial	Montant € HT
<b>Mission de base MOE</b>	
Coût prévisionnel des travaux € HT	520 000,00 €
Taux de rémunération provisoire du Maître d'œuvre	5 %
<b>Forfait de rémunération provisoire</b>	<b>26 000,00 €</b>
<b>Mission complémentaire (forfait définitif en € HT)</b>	<b>5 420,00 €</b>
<b>TOTAL REMUNERATION PROVISOIRE (€ HT)</b>	<b>31 420,00 €</b>
MONTANT TVA 20%	6 284,00 €
<b>TOTAL REMUNERATION PROVISOIRE (€ TTC)</b>	<b>37 704,00 €</b>

Le présent avenant a pour objet :

- De fixer le montant du coût prévisionnel des travaux à l'issue de la reprise des études d'Avant-Projet liées aux modifications du programme afin d'intégrer les demandes du Conseil Départemental sur la sécurisation de la traversée de la route départementale n°57 par l'itinéraire cyclable
- D'arrêter le forfait définitif de rémunération pour la mission de base conformément à l'article 8 du C.C.A.P.
- De modifier le délai d'exécution de la mission PRO suite aux modifications de programme pour passer de 60 à 183 jours pour intégrer les échanges et temps de validation avec le Conseil Départemental

Conformément à l'article 9 du C.C.A.P., le maître d'œuvre s'engage au terme des études d'Avant-Projet (AVP) sur un coût prévisionnel définitif de réalisation des travaux d'aménagement cyclable (itinéraire 93a) sur les communes de Montbert et Geneston de **720 000,00 € HT**.

Le montant de la reprise de la mission d'Avant-Projet (AVP) s'élève à **10 000,00 € HT**.

Le forfait définitif de rémunération de la mission de base est porté à **36 000,00 € HT** et le taux définitif de rémunération à **5 %**.

Le montant du marché (mission de base et mission complémentaire), initialement arrêté à 31 420,00 € HT, est en conséquence porté à **41 420,00 € HT** ou **49 704,00 € TTC**.

L'avenant n°1 représente donc une plus-value de 10 000,00 € HT soit +38,46 %.



**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2024 ;

**Le Conseil communautaire, après avoir entendu le rapporteur en son exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché public de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement cyclable (itinéraire 93a) sur les communes de Montbert et Geneston portant le montant du présent marché de **31 420,00 € HT** à **41 420,00 € HT** ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou en cas d'absence un Vice-Président à signer l'avenant n° 1 et les pièces annexes

Acte n° : DE030-C250225

Publié sur le site internet le : 04 / 03 / 25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025

Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 03/03/2025  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE  
- SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Catherine DI DOMENICO a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 19 février 2025

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 31
	votants : 38

Présents :

**COMMUNE DU BIGNON :**

M. Loïc PLANET  
M. Pierre THERY  
M. Jean-Yves MARNIER

**COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :**

M. Johann BOBLIN  
Mme Sophie CLOUET  
M. Vincent YVON  
M. Dominique OLIVIER

**COMMUNE DE GENESTON :**

Mme Karine PAVIZA  
M. Anthony MARTEIL  
M. Michel ALUSSON

**COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :**

M. Frédéric LAUNAY  
Mme Catherine DI DOMENICO

**COMMUNE DE MONTBERT :**

M Jean-Jacques MIRALLIÉ  
Mme Manuela GUILLET  
M. Christophe DOUILLARD  
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT

**COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :**

M. Yannick FETIVEAU  
Mme Martine CHABIRAND  
M. Christophe LEGLAND  
Mme Bernadette GRATON  
Mme Marie-Anne DAVID

**COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :**

M. Patrick BERTIN  
Mme Nicole BATARD

**COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :**

Mme Michelle PERROCHAUD

**COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :**

M. Stéphan BEAUGÉ  
Mme Virginie MENARD  
M. Emmanuel GUILLET  
Mme Valérie BAUDRY  
M. Frédéric SORET  
Mme Stéphanie FREUCHET  
M. Sébastien MICHAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à M. Johann BOBLIN

M. Pierre BONNET, absent a donné pouvoir à M. Frédéric LAUNAY

Mme Jessica BERTESCHE absente, a donné pouvoir à M. Patrick BERTIN

M. Patrick VOGELSPERGER absent, a donné pouvoir à Mme Nicole BATARD

M. Bernard COUDRIAU absent, a donné pouvoir à Mme Michelle PERROCHAUD

Mme Alexandra MONTAGNE, absente, a donnée pouvoir à M. Loïc PLANET

Mme Marie-France GOURAUD, absente, a donné pouvoir à M. Dominique OLIVIER

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente

M. Christian CHIRON, absent

M. Erwan PICCONE, absent

M. Xavier DOUAUD, absent



## RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES-HOMMES POUR L'ANNEE 2024

Le rapport égalité femmes hommes 2024 dresse un état des lieux des pratiques de la collectivité en matière d'égalité femmes hommes.

Le rapport égalité femmes hommes a été présenté aux membres du Comité Social Territorial pour avis le 4 février 2024 et a reçu un avis favorable.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la Loi n°2014-873 du 4 août 2014 relative à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;

**VU** le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les Collectivités territoriales ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **PREND** acte de la présentation du rapport égalité Femmes-Hommes pour l'année 2024.

Acte n° : DE032-C250225

Publié sur le site internet le : 04/03/25

Fait à La Chevrolière, le 26 février 2025

Le Président,  
Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 27/02/2025  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté